

Taux de pénalité de retard : taux de refinancement de la BCE majoré de 10 points. En cas de retard de paiement, indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 €.

Taux de penalite de retard : taux de refinancement de la BCE majoré de 10 points. En cas de retard de paiement, indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 €.